

## MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, lundi 2 décembre 2013 à 20h00 conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec.

A cette assemblée sont présents les conseillers :

Madame Line Émard, Messieurs Gérard Bouthot, Alain Paquin, André Surprenant et Michel Vanier formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Jacques Landry.

Est absente la conseillère : Madame Micheline Aubry

La Secrétaire-trésorière Madame Diane Bégin assiste également à cette assemblée

### **9514-12-13 – Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 décembre 2013 et de laisser l'item « Affaires Nouvelles » ouvert – modifier 3.3 pour 3.2 – ajouter 6.3 Motion de félicitations dépouillement arbre de Noël

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **9515-12-13 – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2013 et de la séance extraordinaire du 25 novembre 2013.**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2013 et de la séance extraordinaire du 25 novembre 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **DÉPÔT DES FORMULAIRES DE DIVULGATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL.**

#### **NOMINATION POSTES :**

Le Maire M. Jacques Landry présente ses conseillers et attribue les postes suivants :

**FINANCES :** Messieurs Alain Paquin et Michel Vanier

**BÂTIMENTS & CONSTRUCTION :** Messieurs Michel Vanier et Gérard Bouthot

**SÉCURITÉ PUBLIQUE & INCENDIE :** Messieurs Gérard Bouthot et Alain Paquin

**URBANISME & ENVIRONNEMENT :** Mme Micheline Aubry et M. Gérard Bouthot

**ÉGOUT SANITAIRE & AQUEDUC :** Mme Micheline Aubry et M. André Surprenant

**LOISIRS, TOURISME & CULTURE :** Mme Line Émard et M. Alain Paquin

**TRANSPORT & VOIRIE :** Messieurs André Surprenant et Michel Vanier  
**AFFAIRES NOUVELLES & SUIVI**  
**DES DOSSIERS :** Monsieur Jacques Landry  
**SOUTIEN AUX TRAVAUX PUBLICS :** Messieurs Gérard Bouthot, Alain Paquin et André Surprenant

Les conseillers acceptent ces postes

Le Conseiller Alain Paquin, donne **AVIS DE MOTION** de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un règlement no. 400-2013 décrétant l'imposition des taxes pour l'année financière 2014.

**9516-12-13 – Assurances générales**

Proposé par : M. Alain Paquin  
Appuyé par : M. André Surprenant  
**ET RÉSOLU**

Que ce Conseil autorise la directrice-générale et secrétaire-trésorière à augmenter la protection de responsabilité civile à 6M\$ pour les assurances générales de la Municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9517-12-13 – Rapport inspecteur**

Proposé par : M. Michel Vanier  
Appuyé par : M. André Surprenant  
**ET RÉSOLU**

Que ce Conseil prend acte du rapport de l'Inspecteur des bâtiments pour les permis émis pour la période du 12 novembre 2013 au 2 décembre 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9518-12-13 – Constat – 323 – 15<sup>e</sup> Avenue Est**

CONSIDÉRANT les avis transmis au propriétaire du 323, 15ième Avenue Est relativement à la présence de matériaux de construction, de détritux ainsi qu'un vieux bateau sur le terrain contrevenant ainsi au règlement relatif aux nuisances no. 184-1996 ;

CONSIDÉRANT que le propriétaire n'a pas donné suite à ces avis;

Proposé par :  
Appuyé par :  
**ET RÉSOLU**

Que ce Conseil autorise l'inspecteur à transmettre un avis d'infraction au propriétaire du 323, 15e Avenue Est portant le numéro de lot 191-211-P. Que la firme Monty Coulombe, Avocats soit mandatée afin de représenter la municipalité dans ce dossier advenant contestation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9519-12-13 - Plan de mise en œuvre année 3 – schéma couverture de risques en matière de sécurité incendie**

Proposé par : M. Gérard Bouthot  
Appuyé par : M. Alain Paquin  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil approuve le plan de mise en œuvre pour l'année 3 soit du (22 juillet 2012 au 21 juillet 2013) dans le cadre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9520-12-13 - Organisation municipale de sécurité civile – membres du comité**

Proposé par : M. Gérard Bouthot  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Que les personnes suivantes soient nommées sur l'organisation municipale de sécurité civile ;

<u>Fonction</u>	<u>Nom</u>
Coordonnateur	M. Gérard Bouthot
Coordonnateur-adjoint	M. Patrick Sauriol
Responsable sécurité incendie	M. Patrick Sauriol
Responsable Services techniques	M. Sylvain Girard
Responsable Information	Mme Diane Bégin
Responsable Administration	Mme Diane Bégin
Responsable Sauvetage	M. Patrick Sauriol
Observation Inondation	M. Gérard Bouthot
Observation Inondation	M. Michel Vanier

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9521-12-13 - Nominations au Comité Consultatif d'Urbanisme**

Proposé par : M. Michel Vanier  
Appuyé par : M. Alain Paquin  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil procède à la nomination de Mme Micheline Aubry à titre de présidente et M. Gérard Bouthot à titre de président-suppléant au sein du Comité Consultatif d'urbanisme pour l'année 2014 et Mme Claire-Lise Kernen à titre de membre et Mme Marielle Gervais à titre de membre-suppléant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9522-12-13 - Adoption 1<sup>er</sup> projet de règlement no. 401-2013 (zonage)**

Proposé par : M. Gérard Bouthot  
Appuyé par : M. Michel Vanier  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil adopte le 1<sup>er</sup> projet de règlement no. 401-2013 amendant le règlement de zonage no. 322-2009 afin d'alléger les exigences actuelles concernant les entrées charretières et le pourcentage d'espace de stationnement maximum en cour avant, d'insérer dans le règlement des dispositions relatives aux projets intégrés et d'autoriser les cantines mobiles dans les terrains de camping à certaines conditions

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le Conseiller Gérard Bouthot , donne **AVIS DE MOTION** de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un règlement no. 401-2013 amendant le règlement de zonage no. 322-2009 afin d'alléger les exigences actuelles concernant les entrées charretières et le pourcentage d'espace de stationnement maximum en cour avant, d'insérer dans le règlement des dispositions relatives aux projets intégrés et d'autoriser les cantines mobiles dans les terrains de camping à certaines conditions.

**9523-12-13 - Adoption 1<sup>er</sup> projet de règlement no. 402-2013 (lotissement)**

Proposé par : M. Gérard Bouthot  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil adopte le 1<sup>er</sup> projet de règlement no. 402-2013 amendant le règlement de lotissement no. 312-2007 afin d'apporter une exception à l'article 300 dans le cas des projets intégrés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le Conseiller Gérard Bouthot donne **AVIS DE MOTION** de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un règlement no. 402-2013 amendant le règlement de lotissement no. 312-2007 afin d'apporter une exception à l'article 300 dans le cas des projets intégrés

**9524-12-13 – Adoption 1<sup>er</sup> projet de règlement no 404-2013 (permis et certificats)**

Proposé par : M. Gérard Bouthot  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil adopte le 1<sup>er</sup> projet de règlement no. 404-2013 amendant le Règlement des permis et certificats n° 315-2007 afin d'exiger un certificat d'autorisation et une tarification pour l'installation d'une cantine mobile dans un terrain de camping.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le Conseiller Gérard Bouthot donne **AVIS DE MOTION** de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un règlement no. 404-2013 amendant le Règlement des permis et certificats n° 315-2007 afin d'exiger un certificat d'autorisation et une tarification pour l'installation d'une cantine mobile dans un terrain de camping.

**9525-12-13 - Adoption 1<sup>er</sup> projet de règlement no. 405-2013 (P.I.I.A.)**

Proposé par : M. Gérard Bouthot  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil adopte le 1<sup>er</sup> projet de règlement no. 405-2013 amendant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 352-2010 afin d'assujettir au règlement les cantines mobiles installées dans les terrains de camping.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le Conseiller Gérard Bouthot donne **AVIS DE MOTION** de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un règlement no. 405-2013 amendant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 352-2010 afin d'assujettir au règlement les cantines mobiles installées dans les terrains de camping.

**9526-12-13 - Demande d'entraide Municipalité de Lacolle**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lacolle a un urgent besoin d'entraide en cas de bris d'aqueduc suite à un congé de maladie ;

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise l'inspecteur à entraider la Municipalité de Lacolle lorsqu'il y a bris d'aqueduc. Les frais seront calculés à taux horaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9527-12-13 - Demande de réservation chalet Parc Jameson – Club de motoneige**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise le Club de motoneige Baie Missisquoi à utiliser le chalet du parc Jameson le vendredi 13 décembre prochain pour une réunion du Club.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9528-12-13 - Demande d'utilisation kiosque touristique - S.I.T.E.**

CONSIDÉRANT que S.I.T.E a procédé à l'embauche de M. Mario Campbell;

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

D'autoriser M. Mario Campbell à utiliser le kiosque touristique pour la préparation d'activités pour la saison 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9529-12-13 – Motion de félicitations dépouillement arbre de Noël**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Qu'une motion de félicitations soit adressée à l'organisation pour le bon déroulement du dépouillement de Noël le 1<sup>er</sup> décembre dernier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9530-12-13 - Demande d'appui – Municipalité d'Henryville**

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : M. Alain Paquin  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil appuie les démarches de la Municipalité d'Henryville en désaccord avec un projet de voie de virage à gauche dans les deux sens sur la route 133 pour des raisons de sécurité routière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9531-12-13 - Approbation dépenses – travaux 33<sup>e</sup> rue Est**

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la 33<sup>ème</sup> rue Est pour un montant subventionné de 20 000\$ conformément aux exigences du Ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9532-12-13 - Approbation dépenses – travaux 18<sup>e</sup> Avenue Ouest, 23<sup>e</sup> rue Ouest et 25<sup>e</sup> rue Ouest**

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la 18<sup>e</sup> Avenue Ouest, 23<sup>e</sup> rue Ouest et 25<sup>e</sup> rue Ouest pour un montant subventionné de 12 000\$ conformément aux exigences du Ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9533-12-13 - Mise à pied - journalier**

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : M. Michel Vanier  
ET RÉSOLU

De procéder à la mise à pied de M. Paul Cloutier à compter du 3 janvier 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9534-12-13 – Autorisation paiement Pavage DL**

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

D'autoriser le paiement au montant de 8 531.14\$ à la firme Pavage D.L. pour les travaux de réfection sur la route 202 et installation de 5 dos d'âne.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le Conseiller Jacques Landry donne **AVIS DE MOTION** de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un règlement no. 403-2013 relatif à la révision du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux. Énonçant les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique ainsi que les règles déontologiques devant guider les membres du conseil.

Dans le but de respecter les exigences prévues aux articles 10 et 11 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.R.Q., c. E-15.1.0.1) copie d'un projet de Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux est jointe en annexe du présent avis.

**9535-12-13 – Prêt salle – Centre d’action bénévole de St-Jean-sur-Richelieu**

Proposé par : M. Jacques Landry  
Appuyé par : M. Alain Paquin  
ET RÉSOLU

D’autoriser le prêt d’une salle au centre d’action bénévole de Saint-Jean-sur-Richelieu services aux aidants naturels.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

**9536-12-13 – Dates assemblées 2014**

Proposé par : M. Jacques Landry  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil établisse que les séances ordinaires pour l’année civile 2014 se tiendront le lundi et débuteront à 20 heures :

13 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin, 7 juillet, 4 août, mardi 2 septembre, 6 octobre, 3 novembre, 1<sup>er</sup> décembre 2014.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

**9537-12-13 – Fermeture des bureaux période des Fêtes**

Proposé par : M. Jacques Landry  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que les bureaux de l’Hôtel de Ville soient fermés durant la période des Fêtes soit du 20 décembre 2013 à midi jusqu’ au 5 janvier 2014 inclusivement.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

**9538-12-13 – Comptes du mois**

Proposé par : M. Jacques Landry  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

D’approuver la liste des comptes ainsi que les salaires totalisant \_\_\_\_\_\$ le tout tel que ci-après listé.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

**Dépôt d'une demande pour modifier le nom des rues longeant le lac pour Chemin bord du lac**

**9539-12-13 – Levée de l'assemblée**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

Que l'assemblée régulière du 2 décembre 2013 soit levée à 21h00.

---

Jacques Landry  
MAIRE

---

Diane Bégin,  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

**CERTIFICATS CRÉDITS DISPONIBLES**

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

---

Diane Bégin  
Secrétaire-trésorière

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

- -

LE PROCÈS-VERBAL NE SERA OFFICIEL QU'APRÈS SON ADOPTION PAR LE CONSEIL.